



CENTRE COLLIARD

**RÉSIDENCE ÉTUDIANTE
ADAPTÉE**

Vous souhaitez faire des **études supérieures**...

Vous êtes en **situation de handicap** physique...

Vous cherchez un logement en **Résidence étudiante**
en plein cœur du réseau universitaire parisien
qui puisse répondre à vos besoins...

La Résidence étudiante adaptée de Paris 5^{ème} est peut être
UNE SOLUTION POUR VOUS.

www.fsef.net

MAIRIE DE PARIS 

Établissement médico-social relevant de la loi du 2 janvier 2002,
autorisé et contrôlé par le Conseil Départemental de la ville de Paris.

**FONDATION SANTÉ
DES ÉTUDIANTS
DE FRANCE** 

LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE ADAPTÉE DU CENTRE COLLIARD PARIS 5^{ème}



**16 LOGEMENTS ADAPTÉS ET
DOMOTISÉS,**
avec 4 espaces cuisine
et lieux de convivialité collectifs
situés sur 4 niveaux du centre Colliard



**7 JOURS
24/24**

**UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
À LA VIE QUOTIDIENNE**
géré par la FSEF est présent
24h/24, 7 jours/7
dans la Résidence étudiante adaptée

Fermeture en août (3 semaines)
et en décembre (1 semaine fin du mois).



CRITÈRES D'ADMISSION

La Résidence étudiante adaptée s'adresse à des étudiants, inscrits dans un cursus d'études supérieures, en situation de handicap physique ayant besoin d'aide et d'accompagnement aux actes essentiels de la vie quotidienne.

VOUS DEVEZ ALORS :

- Déposer une demande de logement social auprès de la ville de Paris via la REA pour obtenir un numéro d'enregistrement.
- Demander une orientation à la MDPH de votre département vers la REA.
- Être bénéficiaire de l'AAH.
- Constituer un dossier d'aide sociale auprès du CCAS de votre domicile pour solliciter la prise en charge des frais liés à votre accompagnement à la REA.

ACCOMPAGNEMENT

- Vous vivez dans votre propre logement au sein du Centre Colliard géré par la Fondation Santé des étudiants de France.
- Vous êtes accompagné par une équipe de professionnels de la Fondation Santé des étudiants de France :
 - AVS, AMP et aides soignantes sont présents 7j/7j et 24h/24h pour vous aider dans la réalisation des actes essentiels de la vie.
 - Ergothérapeute et assistante sociale facilitent votre parcours d'étudiant et l'élaboration de vos projets d'avenir.
- L'équipe peut vous apporter une aide pour coordonner et faciliter les relations avec tous vos intervenants (soins, prestataires, mission handicap de l'université...).

FRAIS ET PRISE EN CHARGE

- Vous payez une redevance mensuelle à la FSEF pour disposer d'un droit d'occupation de votre logement. Vous pouvez bénéficier de l'APL.
- Votre accompagnement pour les actes de la vie quotidienne, mis en place par la Fondation santé des étudiants de France, peut être pris en charge par votre département d'origine au titre de l'aide sociale après accord de la commission. Le prix de journée est fixé chaque année par le Conseil départemental de Paris.
- Les dépenses de la vie courantes sont à votre charge : nourriture, téléphone, internet, buanderie...

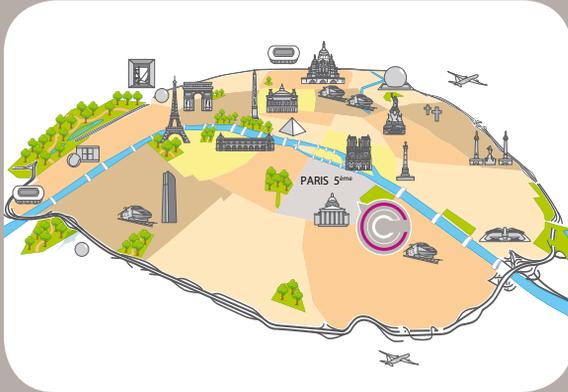


Chaque logement dispose d'un espace de travail.



4 espaces cuisine et lieux de convivialité collectifs situés sur 4 niveaux du Centre Colliard.

MOYENS D'ACCÈS



A proximité des universités (Assas, Censier, Jussieu, Sorbonne, Tolbiac, Les grands Moulins), les grandes écoles (Ecole de physique et de chimie industrielle, Ecole Arts Décos, ENS, Ecole Sup. de Chimie, Inst. Nat. Agronomie), les classes prépas (Henri IV, Lavoisier, Louis le Grand, St Louis).



PAR LE METRO

LIGNE 7

station «Jussieu» ou «Place Monge»

LIGNE 10

station «Jussieu»



PAR LE BUS

LIGNE 67 / 89

arrêt «Buffon-La Mosquée»

LIGNE 47

arrêt «Place Monge»

Le réseau bus RATP est accessible aux personnes en fauteuils roulants.



PAR TRANSPORTS ADAPTES

Renseignements STIF



CENTRE COLLIARD

RÉSIDENCE ÉTUDIANTE
ADAPTÉE

RÉSIDENCE ÉTUDIANTE ADAPTÉE CENTRE COLLIARD

4 rue de quatrefages - 75005 PARIS

T. 01 85 56 00 10

Contact : Sylvie DAIGLE

Responsable des Résidences étudiantes FSEF

Paris 5^{ème} - Nanterre

T. 06 34 52 27 07

sylvie.daigle@fsef.net